

33e Session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Témoignages et débat sur l'accueil des migrants non- accompagnés dans les villes européennes.

Strasbourg, 18 octobre 2017

Le 18 octobre 2017, la Session plénière du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe a organisé un débat dans la continuité de celui tenu en mars dernier. L'accueil des enfants migrants reste un enjeu majeur pour les mairies et les régions européennes. Trois témoignages de jeunes réfugiés ont confirmé que les mesures d'intégration leur ont permis de poursuivre des études et se réaliser dans leurs pays d'accueil (l'Allemagne, la Suède et la France). Lors du débat, les membres du Congrès ont tous félicité le courage et les efforts personnels de ces jeunes qui ont traversé plusieurs pays seuls ou accompagnés de leurs proches quand ils étaient encore mineurs. Ils ont affirmé ensuite la nécessité de mobiliser des fonds supplémentaires pour assurer plus de familles d'accueil pour les enfants non accompagnés ou séparés de leurs famille, prévenir la traite des mineurs, pourvoir systématiquement des tuteurs de référence et mettre en place des plateformes de rencontre avec les habitants afin de prévenir la création d'une « société parallèle » et garantir le respect des droits des enfants.

Ils ont des noms et des visages. Ils sont venus témoigner de leurs expériences personnelles d'enfants migrants sur le sol européen. Maria s'adresse à l'assemblée en parfait allemand. Pourtant, il y a 3 ans seulement, elle était en train de fuir sa ville de Lattaquié, Syrie, en pleine guerre civile. Restés loin derrière, en Turquie, où la famille n'a pas pu s'intégrer pleinement, les parents ont cependant réussi à faire partir Maria en Grèce, accompagnée de sa tante et son oncle. La peur de voir couler le bateau, de se faire agresser ou de se perdre est encore gravée dans sa mémoire. Après un long périple démarrant à Athènes et traversant la Macédoine, la Serbie et l'Autriche, ils atteignent enfin l'Allemagne où durant les 5 premiers mois ils vivent dans un centre d'accueil peu adapté, avant d'être transférés dans un centre à Kehl où Maria commence des cours d'allemand pour étrangers. En 3 mois, elle apprend les mathématiques en allemand, puis prend des cours préparatoires pour intégrer une classe normale. A la fin de ses études secondaires, elle voudrait poursuivre en design industriel. Maria souhaite que l'obtention du statut de réfugiés soit moins éprouvante et attend avec impatience que la procédure de regroupement familial la réunisse bientôt avec ses parents et sa sœur.

Venant de Somalie, un pays dévasté par le chaos d'une guerre sans fin, Moustafe est arrivé en Suède à 16 ans. Placé dans un centre pour enfants non accompagnés, il a eu la possibilité d'étudier et de s'intégrer pour aujourd'hui travailler lui-même dans une ONG qui accueille des enfants migrants. Il souligne que le stress et les traumatismes de ces mineurs en désarroi doivent être soignés, notamment en leur permettant d'être davantage en contact avec des camarades de leur âge, originaires du pays d'accueil. Il

insiste sur l'idée que « l'intégration signifie un rapprochement des cultures et non pas la soumission d'une culture à une autre. »

Très émouvant, le témoignage d'Abdulmalik a quant à lui fait remarquer que sa vision de la France fut bouleversée à l'instant où il mit les pieds dans un centre pour mineurs accueillant des migrants, mais aussi des français en situation de difficulté. Fuyant l'Afghanistan en 2009, à l'âge de 15 ans, lâché par ses passeurs à Mulhouse, il n'aspirait qu'à s'intégrer dans une vie d'études et de réalisation de soi. Même si le contexte du centre d'accueil inadapté aux enfants migrants et le manque de formation des éducateurs à cet égard ont été, pour lui, une réelle difficulté, il reste reconnaissant d'avoir été entouré et aidé, d'où son adhésion, « en toute âme et conscience » dit-il, aux valeurs de la République française. Abdulmalik recommande que les procédures d'accueil actuelles évitent davantage l'isolement et permettent aux migrants d'apprendre rapidement la langue du pays d'accueil et de trouver un travail.

Lors du débat intense qui a suivi, de nombreux membres du Congrès ont exprimé leur vif intérêt pour ces témoignages qui aident à mieux appréhender la réalité du terrain.

Les prises de position ont souvent reproduit le cadre général des débats sur la crise migratoire : du côté de la Turquie, Hasan Akgün (SOC) et Yüce Atilla Demirci (CRE-ECR) ont souligné l'insuffisance de l'aide internationale et le besoin de mettre en place un plan d'action commun, tandis que le Hongrois Peter Toth (NI-NR), a insisté sur la nécessité de différencier les réfugiés de guerre des autres migrants, notamment en raison des risques liés au terrorisme. Un point d'accord est qu'il faut privilégier le passage par les familles d'accueil afin de créer un environnement propice à l'intégration et à la normalisation de la vie des enfants traumatisés. Commentant une récente loi italienne sur les tuteurs et les familles d'accueil (N°47 de 2017), Piero Fassino (SOC), Simona Manca (PPE) et Agnese Ugues (PPE) ont appelé à la mise en place d'une campagne européenne pour assurer plus de fonds et de faire connaître cette pratique qui sollicite la solidarité de la population d'accueil.

Les modalités et les capacités d'accueil des enfants migrants, apparaissent une fois de plus comme une des questions d'actualité du Congrès. Et même si, comme le remarque Yoomi Renström (Suède, SOC), dans les statistiques de cette année, le nombre d'enfants migrants en Europe a baissé, ce n'est que la conséquence du durcissement des filtres migratoires.